

# Togo : les cultures vivrières privées d'engrais

1999-01-20

*Honoré Yaovi Tchalim Blao (Syfia)*

L'engrais, c'est du passé. Cela fait déjà quatre ans que je n'arrive pas à m'en procurer. Le prix du sac ne cesse d'augmenter. En plus, il y a trop de tracasseries pour l'obtenir. Le gouvernement a promis de nous aider. Mais depuis, plus rien. Ces propos sont de Ohounou Kossi, un paysan de 42 ans qui vit à Koutago, une localité proche d'Atakpamé, à 160 km de Lomé. Contrairement aux autres paysans de son village, il ne cultive pas de coton. Il s'est investi dans les cultures vivrières (ignames, maïs, sorgho et haricot).

Son collègue, Tafou Pius, producteur de café et de vivriers dans le village voisin d'Ayomé, vit la même situation : L'engrais-vivrier, je veux bien en utiliser. Mais, c'est le prix qui me décourage. Malgré les promesses de l'Etat, il est toujours au-dessus de nos moyens. Pire encore, on ne peut même pas l'acheter à crédit.

En moins de dix ans, le prix de ce type d'engrais a plus que doublé, passant de 65 F cfa/kg en 1990 à 155 F cfa actuellement. La subvention du gouvernement qui était de 50 % en 1990, est tombée aujourd'hui à 25 %. Le crédit a été supprimé lors de la campagne 1994-95. Cela a provoqué une diminution considérable de l'utilisation des engrais du fait que les paysans doivent payer en espèces et à l'avance, ce qui est impossible pour la plupart des exploitants qui ne pourraient rembourser qu'après la récolte, analyse un ingénieur de la Direction des enquêtes et statistiques agricoles (Desa). Régler d'avance notre consommation d'engrais dépasse notre disponibilité. Nous avons beaucoup de charges, nos enfants à nourrir, à soigner et à scolariser. Payer à l'avance l'engrais, pour moi, c'est se suicider, confie Komlan Essuwé, un paysan de 57 ans, installé dans la région d'Atakpamé.

De fait, l'utilisation des engrais sur les cultures vivrières est en baisse. La diminution des importations le confirme. Pourtant, selon le Centre international pour la gestion de la fertilité des sols (Ifdc), dont le siège régional africain est basé à Lomé, le niveau de fertilisation des sols est encore faible au Togo. Les champs en reçoivent moins de 200 kg à l'ha, alors qu'il en faudrait entre 300 et 600 kg. Baisse des rendements.

Aucune étude d'ensemble n'est encore disponible sur les conséquences de la baisse de l'utilisation des fertilisants. Mais les statistiques officielles révèlent une nette baisse des rendements de certaines cultures. Entre 1993 et 1996, celui du maïs est passé de 1,4 t/ha à 1 t/ha, celui du sorgho de 0,8 t/ha à 0,6 t/ha et celui du mil de 0,6 t/ha à 0,4 t/ha. Les chiffres d'importations confirment cette tendance. Pour éviter ce que certains appellent la catastrophe pour le pays, l'Ifdc a soumis aux autorités togolaises, en 1996, un plan de privatisation du secteur des intrants. Le gouvernement en a accepté le principe. Mais l'Ifdc insiste sur le fait que le maintien de la subvention est encore nécessaire pendant quelque temps. Il cite en exemple le Ghana, où la privatisation du commerce des engrais, en 1988, et la suppression totale de la subvention de l'Etat, en 1990, ont fait chuter les consommations de 65 000 t à 11 000 t entre 1989 et 1994. Pour la campagne 1998-99, le gouvernement togolais a maintenu la subvention sur les engrais vivriers à hauteur de 25 % du prix et le kilo est toujours cédé à 155 F cfa aux producteurs. Mais il n'a pas fait de concession sur l'achat au comptant.

La position du gouvernement est différente en ce qui concerne les engrais utilisés dans les champs de cotonniers. Ici, il n'y a plus de subventions depuis 1994. Mais les producteurs peuvent se les procurer à crédit auprès de la Sotoco, la compagnie cotonnière. Les producteurs de vivriers s'estiment lésés par cette situation qu'ils qualifient d'injuste.

Le gouvernement réplique en les incitant à utiliser des engrais naturels. En avril 1997, une campagne de sensibilisation a présenté les fertilisants naturels comme la réponse à la baisse de fertilité. Pour contourner la cherté des engrais chimiques, je vous recommande d'utiliser les excréments d'animaux, les feuilles mortes et les herbes pourries, conseillait aux paysans Sambiani Liwoibe, alors ministre de la Fonction publique.

Honoré Yaovi Tchalim Blao